



Centre Français du Littoral

Association loi 1901
n° W442008128

Coordonnées :

Siège : Maison de la Mer 1 quai de la Fosse 44100 Nantes France

Courriel : contact@cfl-asso.fr

SIRET N° FR 87 392 341 939 00024 APE 7219Z

Trésorerie Comptabilité :

59 chemin des Noisetiers 44430 LE LOROUX BOTTEREAU France

Courriel : cfl.mail444@orange.fr

Banque : La Banque Postale Compte n° Nantes 2529 12 N

Site Internet :

<http://www.cfl-asso.fr>

Présentation :

Le Centre Français du Littoral est un organisme indépendant à caractère scientifique et technologique, il a le statut d'association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

ses statuts sont consultables à l'adresse :

<http://www.cfl-asso.fr/pdf/STATUTSCFL.pdf>

Le CFL a pour centre d'intérêt le littoral au sens large, son étude scientifique, sa protection, son aménagement, sa mise en valeur et le développement de ses ressources.

Le Centre Français du Littoral intervient en :

1. favorisant les échanges et la concertation en particulier lors des **Journées Nationales de Génie Côtier - Génie Civil (JNGCGC)** qui depuis 1990, rassemblent tous les deux ans plusieurs centaines de participants et plus récemment en étant avec le Pôle Mer PACA les initiateurs des **Conférences Méditerranéennes Côtières et Maritimes CM²** dont la première s'est tenue en décembre 2009 à Hammamet en Tunisie,
2. participant à la diffusion de l'information par le biais des Éditions PARALIA qui assurent la publication du patrimoine documentaire du Centre Français du Littoral en particulier, depuis novembre 2007, au travers du site www.paralia.fr et de la Revue Paralia qui comporte une structure éditoriale et un comité de lecture associant 92 spécialistes internationaux (<http://www.cfl-asso.fr/pdf/structureeditoriale.pdf>),
3. promouvant des études et des recherches scientifiques et technologiques et en gérant des études appliquées en relation avec des entreprises privées, des organismes publics et universitaires.

Bureau :

Président d'Honneur : Jean CREPEY
Président : Daniel LEVACHER
Vice-Présidents : Chantal BONNOT-COURTOIS et Alain GROVEL
Trésorier : Jean MAILLIARD
Trésorier adjoint : Yann DELANOË
Secrétaire Général : Martin SANCHEZ
Secrétaire Générale adjointe : Agnès BALTZER

Composition :

Les membres du Centre Français du Littoral (CFL) sont choisis en raison de leur compétence dans le domaine qu'ils représentent.
Pour faire partie du CFL, il faut être agréé par le Conseil d'administration. Les fonctions de membre du Conseil d'administration sont bénévoles.

Ressources et moyens :

Le Centre Français du Littoral peut, dans le cadre de conventions bien définies, réaliser la coordination d'études, faire exécuter ou assurer la direction de recherches ou d'expérimentations et prendre en compte la gestion des fonds correspondants et du personnel affecté.
Il peut également fonctionner en partenariat avec des établissements publics ou privés.
Les moyens du CFL sont ceux des organismes, établissements, laboratoires ou entreprises qui participent, sous quelque forme que ce soit aux travaux.

Publications disponibles en ligne :

Le site www.paralia.fr créé en novembre 2007 permet l'accès :
aux Actes des JNGCGC® (658 communications, de 1990 à 2010),
aux Actes des CM² (83 communications présentées en 2009),
à la Revue Paralia (18 articles scientifiques originaux publiés de 2007 à 2010).

Les marques ci-dessous ont été déposées auprès de l'Institut National de la propriété industrielle



**Journées Nationales
Génie Côtier Génie Civil**

Centre Français du Littoral



Paralia